



UNIVERSITÉ ANTONINE

Faculté de Gestion des Affaires
Un Engagement vers une culture d'Excellence

Faculty of Business Administration
A Commitment towards a Culture of Excellence

LIVRET D'ACCUEIL
Année universitaire 2009-2010

1. La Faculté de Gestion des Affaires

Un Engagement sur la Voie de l'Excellence

A Commitment Towards a Culture of Excellence

Mot Du Doyen Fondateur

Chers étudiants,

Ce nouveau départ annonce une période de renforcement qui débute en Octobre 2008 avec la rentrée universitaire. Il s'installe sur les acquis d'un mandat de fondation étalé sur 3 ans et qui s'achève avec succès. A cet effet, le lancement de 31 diplômés sur le marché du travail en Juillet 2009 ne peut que le confirmer.

Pareille à chaque année, 2008 / 2009 accueille un public d'apprentis gestionnaires qui intègrent la Faculté pour la 1ère fois, à la recherche de connaissances nouvelles et expériences exaltantes. En sus de ces nouveaux recrues, se profile à l'horizon, tous les autres, les aînés, ceux et celles qui les ont précédés d'un ou deux années et qui poursuivent inlassablement leur parcours académique.

A eux tous, j'adresse un message de bienvenu tout en formulant mes vœux de réussite les plus sincères.

Néanmoins, cette année, témoigne de plusieurs événements majeurs, parmi lesquels :

- 1) ***La concrétisation de notre approche d'enseignement dynamique et pluridisciplinaire de Gestion*** par l'installation de la Faculté dans son nouveau bâtiment qui est notre fierté à tous. Il a été conçu de manière à répondre au mieux aux besoins de notre projet pédagogique et aux exigences internationales propres aux bâtiments destinés aux grandes universités.

- 2) ***La mise en chantier d'un système de «Track Knowledge»*** susceptible de mieux adapter l'enseignement académique aux marchés. Ce système permettra de consolider la relation fondamentale entre le «Know-how» et le «Know-why»
- 3) ***Le lancement de programmes de Mastères*** offrant des cursus académiques de haut niveau en mode de co-diplômations avec des universités internationales de renom.

Chers étudiants,

Comme nous l'avons précédemment indiqué, notre Faculté est enracinée dans une culture humaniste issue de la mission de la Congrégation Antonine. De même qu'elle se veut ouverte à tous et à toutes sans discrimination, loin de toute tendance élitiste. Ceci, sans nullement occulter notre mission initiale, celle de dispenser un enseignement de qualité qui soit en parfaite harmonie avec notre engagement vers l'excellence.

Toutefois, il est important de rappeler que les enjeux actuels du développement du marché de l'emploi de gestionnaires, exigent une accumulation raisonnée des connaissances de base et leur liaison intelligente. Ceci, en vue de réussir ensemble ce savant mélange d'apprentissage, d'expérience et de créativité qui distingue notre Faculté.

Je réitère donc mes vœux de bienvenue et je vous souhaite un bon séjour au sein de notre Faculté.

Dimyanos KATTAR
Doyen Fondateur

2. L'UPA aujourd'hui

L'Université Antonine est constituée de quatorze départements ou unités :

- Six Facultés :
 1. Faculté des Sciences Théologiques et des Études Pastorales
 2. Faculté des Sciences Bibliques, Œcuméniques et des Religions
 3. Faculté d'Ingénieurs en Informatique, Multimédia, Systèmes, Réseaux et Télécommunications
 4. Faculté de Santé Publique
 5. Faculté de Gestion des Affaires
 6. Faculté de Publicité

- Cinq Départements / Instituts:
 1. Département des Sciences Infirmières
 2. Département de Physiothérapie
 3. Institut d'Éducation Physique et Sportive
 4. Institut Supérieur de Musique
 5. Institut de Prothèse Dentaire

- Centre, École et Académie :
 1. Centre de Langues et de Ressources
 2. École de Musique des Pères Antonins
 3. Telecommunication, Information and Computer Key Enabling Technologies (TIKET)
 4. Académie de « CISCO Systems »

3. Qui dirige l'UPA ?

« Sous le haut contrôle du Chancelier et du Comité Directeur Supérieur, l'Université Antonine est administrée par un Conseil ».

■ **Le Grand Chancelier** : Révérendissime Père Abbé Paul TANNOURI, Supérieur Général de l'Ordre Antonin Maronite

■ **Le Conseil de l'UPA** : Le Conseil de l'UPA est formé du Recteur qui en est le Président, du Vice-Recteur dont il est question à l'art. 48, du Secrétaire Général, de l'Administrateur, des Directeurs des Campus, des Doyens des Facultés, des Directeurs des Instituts/Départements, des Directeurs des Sections/Centres, de l'Aumônier de l'Université et un représentant délégué des étudiants par campus.

– P. Antoine RAJEH	Recteur
– P. Nagib BAAKLINI	Vice-Recteur et Administrateur
– P. Fady FADEL	Vice-Recteur aux affaires académiques et aux relations internationales - Secrétaire Général
– Dr. Pierre GÉDÉON	Vice-Recteur aux relations avec les entreprises
– Mlle Pascale LAHOUD	Vice-Recteur aux activités culturelles
– P. Tony GHANEM	Directeur du Centre Universitaire de Zahlé-Békaa
– P. Nader NADER	Directeur du Centre Universitaire de Zghorta-Liban Nord
– P. Moussa EL-HAGE	Doyen de la Faculté des Sciences Bibliques, Œcuméniques et des Religions
– P. Joseph BOU RAAD	Doyen de la Faculté des Sciences Théologiques et des Études Pastorales
– S.E.M. Damien KATTAR	Doyen fondateur de la Faculté de Gestion des Affaires

- Dr. Paul GHOBRIL Doyen de la Faculté de Génie en Informatique, Télécommunications et Multimédia
- Dr. Gaby MOUKARZEL Doyen de la Faculté de Santé Publique
- Dr. Elie FLOUTY Doyen de la Faculté de Publicité
- Dr. Nidaa ABOU MRAD Directeur de l’Institut Supérieur de Musique
- Mme Zeina MINA Directrice de l’Institut d’Éducation Physique et Sportive
- Mme Mona NEHMÉ Directrice du Département des Sciences Infirmières
- Mlle Carole STEPHAN Directrice du Département de Physiothérapie
- M. Nabil EL ASMAR Directeur de l’Institut de Prothèse Dentaire
- P. Toufic MAATOUK Directeur de l’École de Musique des Pères Antonins
- P. Charbel DAOUD Aumônier Général
- P. Joseph NAFFAH Directeur de la Seconde Section de la Faculté des Sciences Théologiques et des Études Pastorales, Karmsaddeh-Liban Nord
- Dr. Georges NEHMÉ Directeur académique de la Faculté de Gestion des Affaires
- Dr. Cynthia EID Directrice du Centre de Langues et de Ressources
- Mlle Maya NOHRA Directrice du Bureau d’Orientation et d’Admission
- M. Abdallah FICANI Directeur administratif du Centre Universitaire de Zahlé-Békaa
- M. Maroun JNEID Directeur administratif du Centre Universitaire de Mejdlaya-Liban Nord
- Un étudiant délégué par campus universitaire

- Le Conseil de la Faculté de Gestion des Affaires :

S.E.M. Dimyanos KATTAR, Dr. Georges NEHMÉ, Dr. Fouad CHOUEIFATY, Dr. Pierre GÉDÉON, Dr. Maria HÉLAL, M. Nicolas MANSOUR, M. Naim ZARD, Mme Elizabeth SFEIR.

- Le Centre Universitaire de Zahlé et de la Békaa est dirigé par le Révérend Père Antoine GHANEM. Il bénéficie du soutien de toute l'équipe de Baabda et de l'action sur place du Directeur, M. Abdallah FICANI, et des assistant(e)s.
- Le Centre Universitaire Du Nord est dirigé par le Révérend Père Nader NADER. Il bénéficie du soutien de toute l'équipe et de l'action sur place du Directeur, M. Maroun JNEID, et des assistant(e)s.

D'après les statuts de l'Université Antonine (UPA) :

▶ Le Recteur est le représentant légal de l'UPA devant toutes les instances civiles, religieuses, judiciaires, académiques, nationales et internationales. Il veille à la préparation, à l'efficacité et au bon rendement du corps enseignant et de tout le personnel affecté à l'Université.

▶ Le Secrétaire Général :

À la tête du Secrétariat général de l'UPA, le Secrétaire Général est chargé de gérer la coordination des programmes des différents Facultés/Instituts, des démarches officielles des étudiants auprès de la direction et l'harmonisation des activités académiques et culturelles de l'Université.

Par ailleurs, le Secrétaire Général gère les négociations pour l'établissement des rapports de l'UPA avec des Universités au Liban et à l'étranger, ainsi qu'avec d'autres institutions nationales et internationales tant académiques que professionnelles. Il assure également le suivi desdits rapports.

▶ L'Administrateur a pour mission de seconder le Recteur et de gérer dans une collaboration directe avec lui, les biens et de favoriser le fonctionnement de l'Université.

C'est une personne compétente, sage et expérimentée.

L'Administrateur, en plus de ses fonctions mentionnées, il lui incombe de :

- de tenir la comptabilité de l'Université ;
- de contrôler les crédits alloués et leur acquittement ;
- d'assurer la perception des recettes et l'acquittement des paiements, en conservant tous documents justificatifs ;
- de contrôler la comptabilité des fournitures ;
- de veiller au maintien, au bon ordre et à l'efficacité des locaux de l'équipement et du matériel ;
- de contrôler le fonctionnement et le rendement des services généraux ;
- de présenter au Recteur un état de son activité à la fin de chaque mois ;
- après l'entente avec les responsables directement concernés et le consentement du Recteur, de choisir les employés, déterminer leurs compétences et leurs responsabilités, les observer, les guider et écouter leurs avis et opinions en vue de réaliser la continuité, le succès et le progrès du travail ;
- de définir les heures du travail, les jours fériés et les vacances annuelles, et prendre soin des procédures d'engagement, de renvoi et de démission ;
- d'interviewer les professeurs conférenciers choisis par le Recteur pour finaliser les formalités administratives de leur recrutement ;
- de procurer les attestations de bonne conduite pour les employés et des attestations de salaires et de revenus ;
- de déterminer les salaires des employés et des professeurs conférenciers selon les capacités et

l'expertise pratique et académique de chacun d'eux, et fixer les dates de leurs échéances et les modalités de paiement ;

- d'étudier les demandes d'avances présentées par les employés, les accepter ou les rejeter selon la nécessité, en plus de faciliter leur acquisition de prêts bancaires personnels ;
- de déterminer le budget de l'université, y compris toutes les sections ;
- de contacter les banques et faire les négociations nécessaires en vue de fournir les meilleures offres qui seraient dans l'intérêt des employés et des professeurs conférenciers ;
- d'étudier la situation financière des étudiants et déterminer les modalités de paiement des frais universitaires, les escomptes et les bourses universitaires si elles sont requises.

4. Les sites de l'UPA

L'Université Antonine (UPA) est présente au niveau national. Elle est constituée, actuellement, de trois campus.

Il y a :

■ Le Campus Principal à Hadath-Baabda, près de la Capitale Beyrouth :

- ◆ Faculté d'Ingénieurs en Informatique, Multimédia, Systèmes, Réseaux et Télécommunications
- ◆ Faculté des Sciences Théologiques et Études Pastorales
- ◆ Faculté de Santé Publique
 - Département des Sciences Infirmières
 - Département de Physiothérapie
- ◆ Faculté de Gestion des Affaires
- ◆ Faculté de Publicité
- ◆ Institut d'Éducation Physique et Sportive
- ◆ Institut Supérieur de Musique
- ◆ Institut de Prothèse Dentaire
- ◆ Centre de Langues et de Ressources
- ◆ École de Musique des Pères Antonins
- ◆ Telecommunication, Information and Computer Key Enabling Technologies (TIKET)
- ◆ Académie de « CISCO Systems »

■ Quatre campus en Province :

- ▶ Scientifique à Zahlé - Békaa :
 - ◆ Faculté d'Ingénieurs en Informatique, Multimédia, Systèmes, Réseaux et Télécommunications
 - ◆ Faculté de Gestion des Affaires
 - ◆ Faculté de Publicité
- ▶ Scientifique à Mejdlaya – Liban-Nord :

